



Systèmes Intelligents de Sûreté

Protection en Milieux Nucléaires

Projets et Services Industriels

Impression 3D

À propos de Groupe Gorgé

Créé en 1990, Groupe Gorgé est un groupe industriel présent dans différents domaines de compétences :

Systèmes Intelligents de Sûreté

- Utiliser la technologie pour agir face au risque.

Protection en Milieux Nucléaires

- Protéger les hommes et sécuriser les bâtiments exploitant des matières radioactives

Projets & Services Industriels

- Réaliser les projets de robotique industrielle et de protection incendie des acteurs de l'industrie et du tertiaire

Impression 3D

- Accompagner les grands acteurs industriels dans leurs innovations et process de production en proposant des systèmes, des imprimantes 3D et de nouveaux matériaux premium.

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 223,3 M€ en 2014. Il s'appuie sur 1 370 collaborateurs et une présence dans près de 10 pays.

Plus d'information sur www.groupe-gorge.com

Groupe Gorgé est coté sur Euronext à Paris et sur le marché américain OTC sous la forme d'ADR.

Euronext Paris:
Compartiment B.
Code ISIN: FR0000062671
Mnémo : GOE

Marché OTC américain:
CUSIP code: 399451 103
Code ISIN: US3994511034
Mnémo: GGRGY / GGRGF

Assemblée Générale Extraordinaire du 21 octobre 2015
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale extraordinaire de la société Groupe Gorgé qui se tiendra le :

Mercredi 21 octobre 2015 à 14h30

Dans les locaux de la société CLF, Z.I. des Garennes, 1/3 rue Chappe,
78130 Les Mureaux.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au BALO du 14 septembre 2015.

Les documents prévus par l'article R225-83 du Code de Commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'assemblée.

L'avis de réunion valant convocation à l'assemblée générale mixte est accessible sous format électronique sur le site de Groupe Gorgé : www.groupe-gorge.com.

Contacts

Groupe Gorgé - Raphaël GORGÉ - Président Directeur Général - Tél. : +33 1 44 77 94 77 - E-mail : contact@groupe-gorge.com

Actus Finance - Anne-Pauline PETUREAUX - Relations Analystes/Investisseurs - Tél. : +33 1 53 67 36 72 - E-mail : apetureaux@actus.fr

Actus Finance - Jean-Michel MARMILLON - Relations Presse - Tél. : +33 1 53 67 36 73 - E-mail : jmmarmillon@actus.fr